



Quelqu'un à qui parler
dans l'anonymat
24h / 24 – 7 jours sur 7
numéro gratuit

TELE-ACCUEIL CHARLEROI

Association sans but lucratif

Siège social : route de Philippeville, 142 – 6010 COUILLET

Secrétariat : 071/47.50.34

Mail : ta-charleroi@skynet.be

■ TELE-ACCUEIL :

Télé-Accueil est un service d'écoute qui se définit par son mode de communication particulier : le téléphone. Il est destiné à toute personne traversant une difficulté et souhaitant parler à quelqu'un.

Accessible au numéro 107, le poste de Charleroi couvre les zones téléphoniques du 071 et du 060.

Télé-Accueil est un organisme d'utilité publique subventionné par le ministère de la Région Wallonne comme service d'accueil par téléphone aux personnes en état de crise psychologique.



■ HISTORIQUE :

Le premier poste de Télé-Accueil, en Belgique, a pris naissance en 1958, à Bruxelles.

Le poste de Télé-Accueil Charleroi a été mis en place en 1976. Il se constitua en ASBL en 1980 et fut agréé en 1985. Le poste fait partie de la Fédération des centres de Télé-Accueil de Belgique qui fait elle-même partie d'IFOTES (International Federation Of Telephonic Emergency Services).

Il est constitué d'une équipe de 60 bénévoles et reçoit en moyenne 25.000 appels par an.

■ UN SERVICE D'ECOUTE GRATUIT, 24H/24 ET UNE PRESENCE ANONYME

Télé-Accueil assure à tout appelant une écoute anonyme et exempte de jugement. Ces deux principes fondamentaux permettent l'instauration d'une rencontre privilégiée, suffisamment dégagée des contraintes sociales pour que l'appelant puisse y aborder dans la confidentialité ce qui est important pour lui, s'exprimer en toute liberté, être entendu par une personne réellement disponible et être orienté s'il le souhaite. Le numéro 107 est gratuit et disponible 24h/24.

■ UNE EQUIPE BENEVOLE

Tout écoutant travaille bénévolement. Il preste 14h/mois. Il reçoit une formation de qualité au sein du poste. Elle consiste en 20h de formation de groupe animée par des psychologues. Chacun trouve sa place et sa responsabilité dans un climat d'entente cordiale et de respect de chacun. Aucune autre formation préalable n'est requise.

■ UN CADRE DE TRAVAIL

Le « cadre de travail » définit les règles sur lesquelles pourront s'appuyer les écoutants.

Ainsi par exemple, l'écoutant en fonction s'engage à participer une fois par mois à deux heures de formation permanente basée sur sa propre expérience d'écoute. Cette supervision lui est offerte et se déroule en groupe avec l'aide d'un psychologue.

■ UN PROJET

Le souci de Télé-Accueil est d'être présent à quiconque et d'accompagner l'appelant dans son cheminement ; cette démarche s'enracine dans une croyance en la solidarité humaine, en un pouvoir libérateur de la parole et en la possibilité pour chacun de trouver en lui des sources de vie.

■ UNE EQUIPE DE PERMANENTS COMPRENANT DES PSYCHOLOGUES

Elle est à la disposition des écoutants pour les échanges de tout ordre, liés à l'écoute, à l'organisation ou autres. Elle a la charge de la formation initiale et continue, de la gestion journalière du poste et est garante de la qualité de l'écoute.

■ APPEL AUX CANDIDATS :

En 2017, nous avons reçu 24655 appels. Le nombre d'appels a tendance à augmenter au fil des années. Le bénévolat étant le pilier de notre service, nous avons un besoin constant de nouveaux candidats afin de renforcer notre équipe d'écoutants bénévoles. La survie de notre service en dépend !